

Visite du projet TAC à Djougou au Bénin

Note succincte de présentation

Visite de terrain du projet « Toilettes à Compost » (TAC) de l'association française Institut de Coopération Internationale (ICI) dans la commune de Djougou au Bénin

Personnes rencontrées :

Moudjahidou DRAMANE KARIMOU, Chef projet basé à Djougou

Idrissou LASSIDOU, agent collecteur

Harrison KOUHIKO, Directeur de projet TAC

Date : Juillet 2024

Contexte et situation initiale

Au Bénin, la défécation à l'air libre (DAL) par manque d'accès à des équipements sanitaires reste un enjeu crucial, y compris en milieu urbain et semi-urbain. Sans autre choix, hommes, femmes et enfants se retrouvent une fois la nuit tombée dans l'espace public pour déféquer, directement sur le sol ou dans des sacs plastiques qu'ils jettent dans la nature. Avec comme conséquences : la propagation des maladies diarrhéiques souvent mortelles pour les jeunes enfants, des nappes phréatiques souillées à cause des phénomènes de ruissellement qui charrient les matières fécales vers les rivières ou les points d'eau mal protégés, des agressions sexuelles subies par les jeunes filles et, plus généralement, un problème évident de dignité humaine.

Depuis 2022, un projet pilote d'assainissement est mis en œuvre dans la commune de Djougou, sous l'impulsion de l'ONG française Institut de Coopération internationale (ICI), en réponse à ces enjeux de santé publique et de protection environnementale. Le projet poursuit une double dynamique : installer des toilettes sèches au sein des ménages et créer une filière à compost économiquement pérenne et environnementalement durable.

Partenaires de mise en œuvre

L'ONG française Institut de Coopération internationale (ICI)

La commune de Djougou

Partenaires financiers

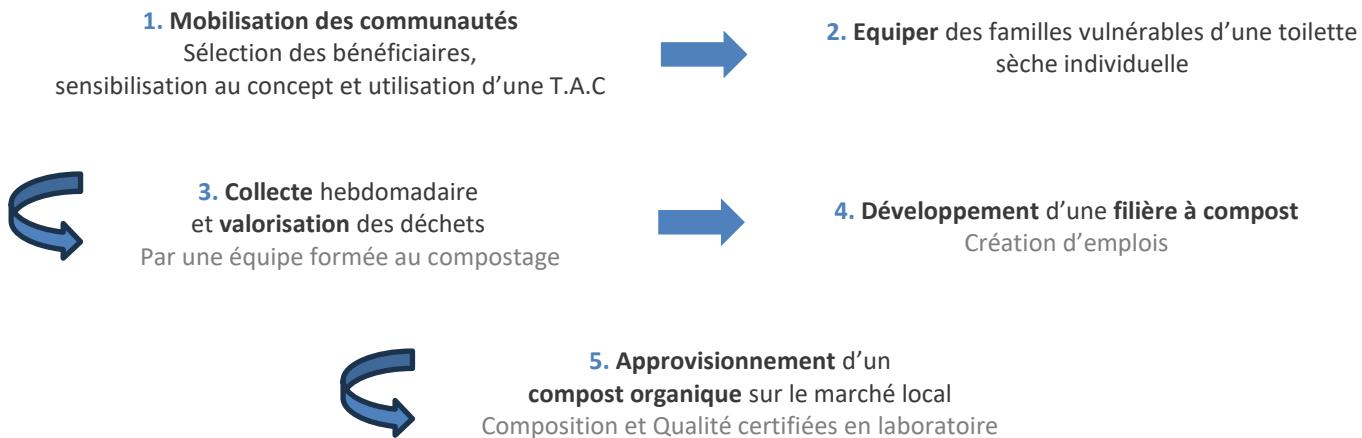
La Fondation EDF (1^{ère} phase)

La GIZ, via son programme AGIR-Eau (seconde phase)

Bénéficiaires

250 familles, soit plus de 2000 personnes. 1 TAC est normalement conçue pour être utilisée par 8 personnes mais en réalité beaucoup plus d'usagers l'utilisent au sein de la concession où la latrine est installée.

Le principe du projet TAC (Toilettes à Compost) en 5 étapes



Activités réalisées

2022



2023



[Visionner le film vidéo réalisé sur le projet TAC dans la commune de Djougou](#)

Méthodologie pour la sélection des usagers-bénéficiaires de TAC

Un comité de sélection a été mis en place, il regroupe : la mairie de Djougou (REHA, DST), le technicien d'hygiène (point focal du projet TAC) de la zone sanitaire/hôpital de zone de Djougou, l'équipe projet d'ICI et la GIZ (seconde phase du projet).

Critères de sélection des quartiers prioritaires :

- Habitat regroupé
- Inexistence de latrines au sein des concessions
- manque d'espace foncier
- Pollution de la nappe phréatique superficielle

Critères de sélection des ménages :

- Nombre de personnes constitutives du foyer
- Espace libre suffisant pour l'installation de la TAC
- Adhésion du foyer au projet
- Volonté et engagement du foyer pour l'entretien de la latrine
- Apport de 5 briques pour la construction du soubassement de la latrine

Le coût de construction d'une TAC s'élève à 30 000 FCFA (environ 45 euros). Il est pris intégralement en charge par le projet dans cette première phase pilote. Les seaux installées dans la TAC et les sacs de sciure (1 sac + 50Kg) à verser dedans après utilisation sont également fournis par le projet. Ce qui ne sera plus le cas lors de la seconde phase financée par la GIZ.

Service de vidange des TAC et de collecte des seaux

2 agents collecteurs équipés de tricycles (2 en tout) passent dans chaque foyer 2 à 3 fois /semaine pour remplacer les seaux. La vérification de l'entretien des latrines fait aussi partie de leur travail. Ensuite, ils vont décharger leurs seaux sur le site de compostage spécialement aménagé en dehors de la ville.

Site de compostage

Il se situe en dehors de la ville mais pas trop loin (3,5 km) pour limiter les coûts de transport du dépôtage.

Le terrain d'un hectare a été gracieusement cédé par la mairie de Djougou pour l'installation des compostières.

12 compostières de 6 m³ chacune composent le site de compostage et sont utilisées. Il faut compter un mois et demi pour remplir une compostière et entre 6 et 8 mois de temps de séchage et d'hygiénisation.

Les agents collecteurs sont chargés de retourner les matières fécales entreposées dans les compostières (une fois par semaine le premier mois puis une fois par mois), et de vérifier leur température régulièrement pour suivre le processus de dégradation des éléments pathogènes. Les eaux usées résiduelles sont drainées vers un puisard.

Une aire de lavage des seaux et bidons de collecte complète le site, ainsi qu'un magasin pour le stockage du matériel.

Vente du compost produit et issu des boues de vidange

Chaque compostière peut théoriquement produire entre 40 et 45 sacs de 50 kg de compost.

Une boutique a été ouverte en ville où sont entreposés les sacs de compost prêts pour la vente. Un sac de 50 kg coûte 4 000 FCFA (environ 6 euros). Avant la mise en vente, des analyses physico-chimiques et bactériologiques du compost ainsi produit sont réalisées par l'INRAB à Cotonou.

Suites à donner au projet TAC par ICI

Une autre phase pilote est à l'étude dans la commune de Comé (département du Mono), qui abrite beaucoup d'activités de maraîchage. L'ONG béninois *Eco-Bénin* devrait prendre le relais d'ICI pour la mise en œuvre et le suivi de cette nouvelle phase de déploiement du projet. La recherche de nouveaux partenaires financiers reste un enjeu pour la concrétiser.

En conclusion

Défis pour pérenniser la démarche initiée par ICI et consolider le modèle économique du service de vidange et de compostage des boues, afin d'envisager de passer à l'échelle :

- Homologuer le compost produit auprès des autorités sanitaires béninoises,
- Développer la commercialisation du compost (quelle filière mettre en place à moyen terme ?),
- Poursuivre la sensibilisation auprès des ménages pour qu'ils s'équipent en TAC et paient le service,
- Convaincre et accompagner les communes partenaires pour participer à la structuration et au financement du service.



Modèles de TAC installés chez les ménages bénéficiaires à Djougou



Remplacement par l'agent collecteur des seaux pleins par des seaux vides. Fréquence : 2 à 3 fois /semaine.



Agent collecteur sur son tricycle et site de compostage en dehors de la ville



Compostières et vérification du processus de fabrication du compost



Aire de lavage des seaux sur le site de compostage



Compost prêt à la vente entreposé en boutique